

Pétitions

Monsieur le Président, pour terminer, j'ai une pétition en provenance de gens de la circonscription fédérale de Victoria, en Colombie-Britannique, qui désirent que le très honorable premier ministre du Canada force le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et le ministre des Finances (M. Wilson), qui aujourd'hui déposera son Budget, à étendre l'allocation au conjoint à toutes les personnes seules, âgées entre 60 et 64 ans, et dans le besoin, qu'elles soient célibataires, séparées ou divorcées, et ces gens demandent à tous les députés de cette Chambre l'appui à leur motion afin que la discrimination soit évitée à l'endroit des personnes âgées.

[*Traduction*]

LA LIBÉRATION DE MART NIKLUS D'UN CAMP SOVIÉTIQUE

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par plus de 1,500 Canadiens. Ils demandent la libération de M. Mart Niklus, détenu dans le camp soviétique de Christopol. Il a été condamné à 10 ans de travaux forcés et 5 ans d'exil à l'intérieur du pays. Le seul crime de M. Niklus a été de dénoncer le pacte Molotov-Ribbentrop . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a le droit de résumer la pétition, mais il me semble qu'il veut se lancer dans un discours sur un sujet qu'il estime important. Si c'est un discours, il ne peut pas le faire, il peut seulement résumer la pétition.

M. Attewell: Il s'agissait du pacte Molotov-Ribbentrop de 1939. On lui a interdit de parler dans sa langue maternelle.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a présenté sa pétition. Nous allons considérer qu'elle a été lue. Le député désire-t-il la résumer?

M. Attewell: Ces Canadiens, monsieur le Président, demandent au Parlement d'intervenir auprès des Soviétiques pour obtenir sa libération.

LES MODIFICATIONS PROPOSÉES À LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, la pétition que voici porte la signature de 38 résidents de Saint-Isidore-de-Prescott, en Ontario. Ils protestent contre les dispositions discriminatoires du projet de loi C-26 qui traitent injustement les personnes âgées de 60 à 64 ans qui sont célibataires, séparées ou divorcées.

Cette autre pétition porte la signature de 35 membres du Club de l'âge d'or de Hawkesbury, en Ontario. Ils protestent contre les dispositions discriminatoires du projet de loi C-26 qui traitent injustement les personnes âgées de 60 à 64 ans qui sont célibataires, séparées ou divorcées . . .

[*Français*]

... et c'est signé par trois résidents du village de Plantagenet; ces personnes s'opposent aux dispositions discriminatoires du projet de loi C-26 qui auraient pour effet de ne pas accorder de

bénéfice aux personnes seules, dans le besoin, les célibataires et les personnes divorcées, âgées entre 60 et 64 ans.

Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par 150 personnes, membres de l'Union culturelle des franco-ontariens, et ces personnes s'opposent aux dispositions discriminatoires du projet de loi C-26 qui auraient pour effet de faire de la discrimination envers les personnes dans le besoin, célibataires, divorcées et séparées, âgées entre 60 et 64 ans.

Monsieur le Président, j'ai aussi une pétition signée par trois personnes du village de Limoges, en Ontario, et ces personnes s'opposent également aux dispositions du projet de loi C-26 qui seraient discriminatoires pour les personnes dans le besoin, célibataires, divorcées et séparées, âgées entre 60 à 64 ans.

J'ai une autre pétition, monsieur le Président, celle-là signée par six résidents de la Maison Laurier à Rockland. Vous aurez deviné, monsieur le Président, que ces personnes s'opposent aux dispositions discriminatoires du projet de loi C-26 qui empêcheraient les personnes âgées entre 60 et 64 ans qui sont seuls, dans le besoin, célibataires, divorcées ou séparées, de toucher une prestation à laquelle elles ont droit.

• (1550)

[*Traduction*]

L'ÉMISSION DE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA *THE NATURE OF THINGS: A PLANET FOR THE TAKING*

M. Ross Belsher (Fraser Valley-Est): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre des communes une pétition de la part de résidents de ma circonscription de Fraser Valley-Est, en Colombie-Britannique. Ils tiennent à faire savoir à la Chambre qu'ils sont déçus de ce que la Société Radio-Canada ait utilisé l'émission télévisée *The Nature of Things: A Planet for the Taking* pour présenter le point de vue évolutionniste sans ce souci de présenter aussi le point de vue du fixisme. Ils invitent le Parlement à rappeler à la Société Radio-Canada qu'elle est chargée de présenter des émissions équilibrées sur les questions qui prêtent à controverse.

LES MODIFICATIONS PROPOSÉES À LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

M. John Nunziata (York-Sud-Weston): Monsieur le Président, j'ai plusieurs pétitions très importantes à présenter à la Chambre aujourd'hui. La première est signée par 36 membres du Club de l'âge d'or d'Alfred, dans la circonscription de Glengarry-Prescott-Russell. Ces 36 pétitionnaires demandent au gouvernement de modifier le projet de loi C-26 pour en supprimer les dispositions discriminatoires et faire en sorte que toutes les personnes âgées soient traitées également.

J'ai une autre pétition signée par 36 résidents de la circonscription fédérale de Glengarry-Prescott-Russell qui font partie du Club de l'âge d'or d'Embrun. Ils demandent eux aussi au gouvernement fédéral de supprimer les dispositions discriminatoires du projet de loi C-26. Ils le demandent au gouvernement en invoquant le caractère inéquitable de cette mesure législative.